



## Communiqué de presse

Verviers, le 20 novembre 2020

### CHANGEMENT EN VUE POUR LES ESPACES VERTS VERVIÉTOIS !

Notre Ville verte le sera encore un peu plus dans les mois à venir.

En effet, vous découvrirez des changements dans nos espaces publics puisque Verviers passe à la gestion différenciée. Mais que veut dire ce terme compliqué ?

Le principe de la gestion différenciée est une approche raisonnée de la gestion des espaces verts urbain, plus respectueuse de l'environnement et préservant la biodiversité en limitant l'artificialisation et favorisant la diversification des espèces et des milieux. En clair, les espaces verts seront séparés en différentes classes allant de celles ayant besoin du plus d'entretien à celles en ayant le moins besoin.

Les zones plus fréquentées, parfois même touristiques (comme le centre-ville) seront donc entretenues plus intensivement alors que les zones peu utilisées seront privilégiées pour un entretien plus doux laissant place à la nature.

Des parterres seront repensés différemment de manière à nécessiter moins d'entretien et être plus cohérents avec notre biodiversité locale, certains endroits seront fauchés moins souvent, des prairies fleuries pourront prendre place.

Mais ne vous inquiétez pas, une gestion plus douce ne veut pas dire un manque d'entretien et un laisser-aller.

Ainsi, une zone dite « de propreté » sera, par exemple, toujours tondue aux abords des zones moins tondues de manière à rester pratique pour le passage des piétons et de garder un caractère esthétique.

Le temps gagné pour l'entretien de ces zones pourra être réinvesti pour mieux gérer les zones nécessitant un entretien plus poussé.

Ce passage à une gestion différente se fera progressivement au cours des mois à venir en commençant par Ensival. Le but est de découvrir ces nouvelles techniques et de nous améliorer progressivement.

Afin de réaliser au mieux cette étape importante, les services techniques se basent sur une étude du bureau « Apitrees » cloturée en 2019 et reprenant un cadastre des espaces verts, un relevé d'espèces invasives et d'un zonage de nos espaces en différentes classes de gestion accompagné de conseils.

La mise en pratique de cette étude sera suivie par un comité technique composé de services techniques de la Ville mais aussi d'un représentant des riverains membre du Plan Communal de Développement de la Nature.

Le sujet vous intéresse ?



**VERVIERS**  
COMMUNICATION

Le cadastre des espaces verts sera dorénavant accessible à tous via le site web de la Ville :

<https://www.verviers.be/ma-ville/administration/services-communaux/pcdn/publications/191209-carte-globale-surfaces.pdf>

Ces changements assureront un bon compromis entre sauvegarde de la biodiversité, beauté paysagère et développement durable. Et nous l'espérons, vous inspireront pour laisser également un endroit « nature » dans votre jardin ainsi que de découvrir la beauté de notre flore indigène !

### **CONTACT**

Ville de Verviers – PCDN  
087 327 575  
[pcdn@verviers.be](mailto:pcdn@verviers.be)